

Affaire suivie par Morgane RATABOUIL  
Service Administratif  
04.68.23.68.43  
morgane.ratabouil@cccla.fr

Castelnaudary, le 4 avril 2024

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis le 4 janvier 2024, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a décidé de se doter d'une régie pour l'exploitation du Transport à la Demande.

En partenariat avec la Région Occitanie, ce service permet d'apporter une réponse au besoin de mobilité sur notre territoire.

Nous vous informons que les modes d'inscriptions et de réservations pour les usagers ont été modifiés.

Dorénavant, pour bénéficier du service, l'utilisateur n'a plus besoin de s'inscrire au préalable. Il devra seulement téléphoner au 0805.60.81.00 afin de réserver son trajet et fournir son nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Nous vous rappelons que la réservation doit être effectuée au plus tôt dans la semaine précédant le trajet. Elle doit s'effectuer au plus tard le mercredi avant 16h00 pour un déplacement le jeudi ou le vendredi avant 16h00 pour un déplacement le lundi.

Enfin le jour du déplacement, un véhicule de la Communauté de Communes viendra chercher l'utilisateur au plus près de chez lui (en limite de voie publique).

Nous vous rappelons que pour faciliter l'accès à ce service pour tous et conformément à la volonté de la Région, les coûts du trajet pour l'utilisateur sont fixés à :

- Aller ou retour : 2 € TTC ;
- Aller et retour : 4 € TTC ;
- Les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux, détenteurs de la carte gratuité délivrée par la Région Occitanie, bénéficient du transport gratuit sur le réseau Transport à la demande de la Communauté de Communes.

Je vous remercie donc de bien vouloir transmettre l'information auprès de vos administrés.



*Bien cordialement*  
Le Président

*[Signature]*  
Philippe GREFFIER